



**Association Sportive du Golf de RENNES**

**Le Temple du Cerisier**

**35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE**

## **Compte-rendu de la réunion du Comité du 25 février 2024**

Le 25 février 2024 à 14 heures les membres du Comité de l'Association Sportive du Golf de RENNES se sont réunis au Club House sur convocation de son Président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents :

- Présents : Jean-Gabriel LE CAM, Paul BUET, Brigitte SAL-SIMON, Michel SALIOU, Vincent LE TALLEC, Bernard AMIS, Véronique BRUNE, Jean-Michel COQUELIN, Christophe DUAULT, Jean-André FERREY, Tiphaine FOURNIER-VOQUER, Bertrand POTEL, Christophe THOMAS, Franck VETIL
- Absents excusés : Anthony GUICHARD, Mathieu CLEMENT, François CORNU, Etienne BAPTISTE
- Absents : Jeremy RUBERT
- Invités : Nadine ROINSON, Alex BESCHER

La réunion a permis de traiter les points à l'ordre du jour préparé par le Président Jean-Gabriel LE CAM.

### **1 Information sur l'évolution de la subvention de Rennes-Métropole**

Brigitte SAL-SIMON rappelle les nouveaux critères d'attribution des subventions définis par Rennes-Métropole. Validés par le Conseil Municipal du 19 février, ces critères conduisent à une baisse significative de notre subvention à 5 728 € contre 24 911 € en 2023. Afin de soutenir les associations dont les montants sont en diminution il a été décidé d'instaurer une enveloppe de lissage dégressive sur 3 ans, ce qui pour nous conduit aux montants suivants :

- 2024 : 18 454 €
- 2025 : 14 112 €
- 2026 : 9 870 €
- 2027 : 5 728 €

Si pour cette année 2024, nous pourrions faire face et maintenir la quasi-totalité des activités prévues grâce à nos réserves, il est bien évident que nous devons très rapidement définir un plan d'actions pour réviser notre politique budgétaire. Il a donc été décidé de demander à un groupe de travail ad-hoc de proposer au Comité le train de mesures (nouvelles recettes, actions prioritaires à maintenir, niveau de dépenses) qui permettra d'ajuster nos dépenses à nos recettes pour les prochaines années tout en maintenant un niveau de réserves de l'ordre de 60% de notre budget.

Ce groupe de travail sera composé :

- Des membres du Bureau : Jean-Gabriel LE CAM, Paul BUET, Michel SALIOU, Brigitte SAL-SIMON, Vincent LE TALLEC et Anthony GUICHARD
- De volontaires du Comité : Véronique BRUNE, Christophe DUAULT, Bertrand POTEL, Christophe THOMAS et Franck VETIL.

La première réunion du groupe de travail est prévue le vendredi 29 mars à 18h30 dans le local de l'AS pour définir un plan d'actions (dépenses prioritaires et mesures à prendre). Une seconde réunion (à fixer) permettra de définir le nouveau cadre budgétaire qui sera présenté au Comité avant l'été.

### **2 Documents à diffuser aux membres du Comité**

Les statuts de l'AS seront publiés sur le site internet. La convention tripartite (SIGAR, Bluegreen, AS) et son annexe financière seront envoyées à chacun des membres.



## 3 Compétitions

### 3.1 Calendrier

Le calendrier des compétitions est présenté par le Président. Il est disponible sur le site de l'AS et sur le Drive.

Tiphaine FOUNIER-VOQUER propose que le Trophée JP Jolly soit étendu au souvenir de l'ensemble des personnalités qui ont marqué l'histoire de notre Association : « Trophée du Souvenir » dont les Droits de Jeu continueront à être reversés aux « Resto du Cœur ». Proposition adoptée à l'unanimité.

Il est, par ailleurs décidé de maintenir un Championnat du Club spécifique aux seniors, comme l'an passé.

### 3.2 Droits de Jeu

Comme prévu dans le budget voté par l'AG du 28 janvier, le montant des droits de jeu des compétitions ordinaires reste inchangé (6 € pour les adhérents et 12 € pour les extérieurs). Il est toutefois décidé les modifications suivantes

- Compétitions caritatives : 12 € pour tous
- Compétitions des Jardiniers, du Personnel et du Bistro : 10 € pour les adhérents et 15 € pour les extérieurs.

### 3.3 Parcours

Compte-tenu des incertitudes concernant la réfection des départs en travaux du parcours Armor, il faut envisager une modification de l'étalonnage du parcours qui passerait de Par 72 en Par 71. Le trou concerné pour cette modification est le 5 (par 5) qui passerait en Par 4 de 370m.

Une demande sera transmise à la Ligue de Bretagne pour validation.

### 3.4 Paiement des Droits de Jeu sur ISP

Le projet de paiement en ligne des droits de jeu sur ISP en même temps que l'inscription aux compétitions est présenté par Alex, Brigitte et Michel. Il recueille l'approbation des membres du Comité à l'exception :

- Du montant minimum d'ouverture du Porte-monnaie qui sera donc fixé au départ à 12 €.
- Du dispositif à mettre en place pour les compétitions caritatives : montant libre ou gestion à part par les responsables des associations caritatives. A l'étude.

Le paiement en ligne sera mis en place progressivement sur les premières compétitions du mois d'avril, et obligatoire à partir de la compétition « Optical Center » du 21 avril.

La présentation du projet sera envoyée aux membres du Comité.

### 3.5 Nouveaux Golfeurs

Tiphaine et Jean-André présentent le calendrier prévu.

### 3.6 Pitch & Putt

Michel fait un point sur le déroulement des « Hivernales » et du Challenge « Eurovia » qui rencontrent une fréquentation en hausse, avec en particulier beaucoup de joueurs de l'extérieur. Un calendrier pour les « Estivales » sera diffusé très rapidement.

### 3.7 Jeudis de l'AS et Dimanches de l'été

Comme l'an passé, un « Challenge des Jeudis de l'AS et des Dimanches de l'été » sera organisé.

### 3.8 Compétitions sur l'Argoat

Un aménagement des heures de départ devrait permettre aux joueurs de participer aux remises des prix.

## 4 Equipes

Un tour d'horizon des perspectives et objectifs de la saison 2024 est fait :



- Bons retours sur les premiers entraînements
- Montée en division supérieure des Equipes 1 et Seniors 2
- Engagement d'une équipe Seniors 3 au Championnat de France en « Promotion » à valider en fonction du plan d'actions budgétaire.
- Discussion sur l'engagement des équipes « Foussier » et d'autres équipes féminines : sans décision, à définir en fonction des ressources.
- Point sur les retours « Charte des Joueurs », à activer par les Capitaines d'Equipes.

N'ayant plus de questions, le président clôt la séance à 16h00

Le président Jean-Gabriel LE CAM

Le secrétaire Michel SALIOU